



Mission laïque française

A l'attention de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et directeurs d'école du réseau Mlfmonde

Paris, le 5 février 2015

Direction générale

Objet : appel à participation à la concertation nationale sur le numérique éducatif

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,

Le 20 janvier, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche a lancé une grande concertation nationale sur le numérique éducatif qui se déroulera jusqu'au 9 mars 2015.

Objectifs : éclairer les décisions et les choix politiques en matière de numérique éducatif, répondre de manière plus adaptée et plus juste aux préoccupations et aux besoins de chacun et construire ensemble des solutions concrètes pour répondre aux défis majeurs que l'École rencontre aujourd'hui. Cette concertation se veut aussi l'occasion de mieux informer la communauté éducative en mettant en valeur les nombreuses initiatives innovantes qui existent déjà au niveau local et qui montrent la capacité d'adaptation aux nouveaux enjeux des équipes de terrain.

La Mission laïque française a fait du numérique une de ses priorités, pour mieux élever, réunir et innover au service de la réussite de tous les élèves ; pour permettre à l'élève de développer sa capacité de communication, de construire une citoyenneté responsable et de forger son aptitude à l'autonomie. C'est pourquoi elle s'associe aux efforts du ministère français de l'Éducation nationale et encourage aujourd'hui son réseau à contribuer à la concertation.

Comment participer ?

Depuis le site web dédié

- Des informations et réflexions issues des consultations précédentes, des rapports et enquêtes ainsi que des exemples d'usages pédagogiques et d'initiatives innovantes (vidéos, articles, témoignages).
www.ecolenumerique.education.gouv.fr
- Un questionnaire en ligne à remplir pour recueillir vos avis (avant le 9 mars).
www.questionnaire.ecolenumerique.education.gouv.fr
- Un espace forum pour échanger, débattre et formuler des propositions sous la forme de « problèmes » à poser ou de « défis » à relever.
www.forum.ecolenumerique.education.gouv.fr

En organisant des rencontres au sein de votre établissement

Organisées hors du temps scolaire des élèves, ces rencontres ont vocation à stimuler la réflexion des équipes pédagogiques et éducatives tout en les incitant à répondre (individuellement ou collectivement) au questionnaire en ligne. L'objectif est, à partir d'un ou deux thèmes choisi(s), de préciser les attentes et les défis à relever en faisant ensuite remonter la synthèse des travaux au siège de la Mlf, sur l'adresse dg@mlfmonde.org avant le 13 mars.

Une concertation structurée autour de cinq grandes thématiques

- Le numérique, les apprentissages et la réussite de tous les élèves
 - En quoi le numérique peut-il contribuer à l'amélioration des apprentissages et à la réussite des élèves ?
 - Quels sont les besoins en termes de ressources, d'accès et d'équipements permettant d'atteindre ces objectifs ?
- Le numérique, renouvellement et diversification des pratiques pédagogiques et éducatives
 - En quoi le numérique contribue-t-il au renouvellement et à la diversification des pratiques pédagogiques ?
 - Quels sont les besoins en termes d'équipement, d'accompagnement et de formation, et d'accès aux ressources ?
- Le numérique et les compétences de demain
 - À l'ère du numérique, à quelles compétences, l'École doit-elle préparer les élèves ?
- Le numérique et la réduction des inégalités
 - Quels sont les conditions et les moyens nécessaires pour que le numérique contribue à la réduction des inégalités ?
- Le numérique, un facteur d'ouverture de l'école à son territoire et à son environnement
 - Comment le numérique va-t-il contribuer à ouvrir l'École sur son environnement et à l'ancrer sur son territoire ?
 - Comment procéder concrètement ?

Une Conférence nationale sur le numérique à l'école prévue à la fin du premier trimestre 2015

Une conférence ouverte par le Président de la République viendra clôturer cette concertation. Elle permettra de :

- présenter les résultats de la concertation ;
- annoncer les actions prévues pour le grand projet numérique ;
- renouveler et préciser les orientations stratégiques pour le numérique à l'école ;
- mettre en évidence le partenariat étroit du ministère et des collectivités dans cette nouvelle impulsion donnée à la construction du service public du numérique pour l'éducation.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma meilleure considération

Michel BUR



Adjoint au Directeur général